

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité AS** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS1.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***  
**9 ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées :  
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaine 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser la politique sociosanitaire et ses développements en cours
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'obtention et les prestations offertes par les assurances sociales (chômage, invalidité, perte de gain, maladie et accident)
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'octroi et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources
- Estimer les facteurs de risque et de protection, ainsi que les trajectoires conduisant à la pauvreté (sous ses différentes formes)
- Evaluer les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion dans la « lutte contre la pauvreté » (notamment dans l'aide sociale)
- Accompagner une personne ou un ménage en situation de précarité dans la gestion de son budget
- Identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et d'accompagnement des personnes et des ménages, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, prestations complémentaires, politiques d'insertion et d'activation.

Dans ce même contexte général, une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé (système de santé, inégalités d'accès aux prestations selon les conditions socio-économiques des personnes et des ménages, etc.).

Le module est complété par des réflexions et des ateliers pratiques consacrés au rapport à l'argent et à l'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité ou de pauvreté dans l'établissement d'un budget.

Dans l'ensemble des enseignements, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Examen écrit sur table, individuel, portant sur une partie de la matière enseignée tout au long du module (pour plus de précisions, cf. le document Modalités d'évaluation sur Moodle).

Date : **lundi 17 juin 2024 de 13h00 à 16h30.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : examen écrit sur table le **lundi 26 août 2024 de 13h00 à 16h30.**
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes.  
*Quand l'aide sociale évoluera* (2019). Caritas, Almanach social 2020.  
Coste, T., Henchoz, C. & Plomb, F. (2021). *Endettement et surendettement en Suisse : regards croisés*. L'Harmattan.  
Gafner, M. (2022). *Autorisations de séjour en Suisse*. CSP Vaud.

Titre des recherches :

Bühlmann, F., Tilmann, R., Kühr, J., Thiévent R. (octobre 2020). *Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud*. hetsl.ch. [https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/laress/Rapports/81517\\_RapportFinal-web.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf)  
Tilmann, R., Kuhn, U., Kühr, J., Thiévent, R., Tabin, J-P. (mai 2021). *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie : une analyse de l'enquête « COVID-19 » du Panel suisse des ménages selon les catégories de revenu*. Contre-la-pauvrete.ch. [https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation\\_COVID\\_\\_SHP\\_DEF.pdf](https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID__SHP_DEF.pdf)

## 10 Enseignant-e-s

Arbel Anouk  
Basterrechea Léa  
Bersier Yannick  
Borer Charlotte  
Brossy Joëlle  
Burch Fabio  
Clerc Karine  
Concha Javier  
Debonneville Julien  
Delay Christophe  
Descloux Romain  
Dupertuis Christine  
Duvoisin Aline  
Gafner Magalie  
Guerdat Ophélie  
Haunreiter Katja  
Konan N'Dri Paul  
Morel Mariette Stevie  
Paschoud Pascale  
Pedrazzini Indiana  
Pelizzari Alessandro  
Perrinjaquet Sophie Coline  
Russi Umberto  
Vesin Kevin  
Zürcher Karin

**Responsable de module \***

RUSSE Umberto

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Modèles et méthodes d'intervention AS 2023-2024

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS2.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
------------------------------------	--	--	---	--	--

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b>  <b>6 ECTS</b>  Volées : PT 2022, EE 2021, TP 2021  Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif
  - Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention
  - Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel
  - Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques
  - Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son autodétermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir
  - Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert·e de sa propre situation. La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·le·s de terrain sont confronté·e·s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·le·s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amenés à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

**Modalités pédagogiques :**

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant·e·s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier). Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices. Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien. Des professionnel·le·s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation du module se subdivise en deux parties :

- Travail écrit (semaine 22). Le **mardi 28 mai 2024**. Les étudiant·e·s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social.

- Examen oral (semaine 26). Le **lundi 24 juin 2024 ou le mardi 25 juin 2024**, les étudiant·e·s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Les modalités précises seront annoncées durant le module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

Une participation régulière et active des étudiant·e·s est exigée.

En cas d'absences répétées (total supérieur à 40%), sans justification certifiée, un travail complémentaire sera demandé.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen oral individuel, sous forme d'analyse de vignette, qui aura lieu le **lundi 2 septembre 2024** (semaine 36).

2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

Des listes seront remises au cours du module.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Baettig Sébastien  
Basterrechea Léa  
Bersier Yannick  
Bertocchi Silvie  
Brossy Joëlle  
de Meyer Patricia  
Favez Michel  
Ganière Mélanie  
Gremion Vincent Anne-Claire  
Haunreiter Katja  
Palkovic Viktor  
Rosselet Justine  
Sans enseignant  
Steiner Walter

**Responsable de module \***

BROSSY Joëlle

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux AS 2023-2024

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS3.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaine 15 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Développer une réflexion portant sur les enjeux actuels des politiques migratoires et des politiques d'intégration des populations migrantes ;
- Rendre compte, aussi bien oralement que par écrit, de leur compréhension d'une situation relative à une problématique de :
  - santé mentale ;
  - addictions ;
- Décrire, en les nommant, les différentes dispositions juridiques en matière de droit de la protection de l'adulte ;
- Identifier les dispositifs légaux et institutionnels en matière de prise en charge des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale et/ou d'addictions ;
- Proposer une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant aux besoins d'une personne confrontée à une problématique de santé mentale et/ou d'addictions ;
- Expliciter le rôle spécifique ainsi que les limites et les dilemmes de l'intervention de l'assistant-e social-e (AS) par rapport aux autres professions ou métiers avec lesquels l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module vise l'acquisition de savoirs, savoir-faire et de savoir-être dans l'intervention des AS dans une logique d'interprofessionnalité. Il s'agit en particulier d'être en matière de pouvoir penser et situer leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour des publics cibles de l'autre. Pour ce faire, le module est organisé autour des thématiques et champs spécifiques suivants :

a) Migration

Dans cette partie, l'accent sera porté sur les politiques migratoires et les politiques d'intégration à l'égard des personnes migrantes ou immigrées en Suisse. Y seront abordés les différents cadres légaux qui régissent l'entrée, le séjour et la fin de séjour des personnes de nationalités étrangères en Suisse, tout comme les politiques d'intégration en leur faveur. Un accent particulier sera porté sur les prestations sociales et les conséquences du recours à celles-ci pour les personnes immigrées.

b) Droit de protection de l'adulte

Cette partie théorique du module présentera le droit de protection de l'adulte en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en matière d'assistance personnelle, de relations juridiques avec les tiers et gestion du patrimoine.

c) Dépendances / addictions

Dans cette partie, l'accent sera porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés.

d) Santé mentale

Cette partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagers et usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale.

Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :

Cours ex-cathedra, travail individuel et présentations de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Un travail écrit individuel consistant en une réflexion personnelle autour des enjeux de l'intervention des AS auprès des populations migrantes à rendre le **jeudi 13 juin 2024 (semaine 24)**.
- Un travail écrit collectif consistant en l'analyse d'une vignette à déposer sur Moodle le **vendredi 21 juin 2024 (semaine 25)**.
- Une présentation orale collective du travail écrit collectif **jeudi 27 ou vendredi 28 juin 2024 (semaine 26)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : une présentation orale individuelle sur la base du travail collectif, qui intègre les remarques du jury à la première session d'examen le **jeudi 05 septembre 2024 (semaine 36)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques****9 Bibliographie**

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent-e-s intervenant-e-s.

**10 Enseignant-e-s**

*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Responsable de module \***

KONAN N'Dri Paul

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Professionnalité ASC** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC1.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**9 ECTS**

Volées :  
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Découvrir et identifier les nombreux champs professionnels de l'animation socioculturelle;
- Colliger les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnel-le-s;
- Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions et aux fondements (histoire) de la profession;
- Commenter les méthodes d'intervention;
- Apprécier les enjeux du métier;
- Critiquer le sens de l'action;
- Analyser une situation se référant aux cadres légaux et conventionnels.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle romande : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs.

L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur-trice-s socioculturel-le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

La participation aux cours est requise.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le **mardi 19 mars 2024** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **jeudi 6 juin 2024 à 17h** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) les **lundi 27 et mardi 28 mai 2024**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le **lundi 2 septembre 2024** (S36).
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Durant la semaine 15, les étudiant-e-s PT, EE et TP suivront également le cours le mercredi 10 avril 2024.

## 9 Bibliographie

- Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan.  
Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan.  
Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>.  
Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue*. (s.n.)  
Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES.  
Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Cahier de l'EESP.

## 10 Enseignant-e-s

Allesina Stéphanie Alexandra  
Bertho Béatrice  
Brugger Aïcha  
Dafflon Guillaume  
De Luca Dario  
della Croce Claudia  
Eggimann Véronique  
Fornage Graciana  
Haunreiter Katja  
Jacot Vincent  
Jetzer Anne  
Leuba Marie  
Luisier Joëlle  
Mattart Sébastien  
Michaud Michèle  
Neuenschwander Mathieu  
Pittet Loana  
Sans enseignant

**Responsable de module \***

EGGIMANN Véronique

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention ASC** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC2.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle (notamment le travail avec des bénévoles, la dimension du genre dans les projets, les conditions de la participation, la gestion financière/recherche de fonds, le droit des associations/fondations/coopératives).
- Produire une réflexion argumentée sur les projets présentés dans le module, en intégrant les connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action, travaillés au cours du module.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
- Dimension du genre dans les projets en ASC,
- Recherche de fonds,
- Autonomie et autodétermination,
- Droit des associations / des fondations / des coopératives.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), des rencontres avec des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle à la HETSL et dans des lieux d'ASC.

Lors de la journée du 12 mars, les étudiant-e-s participeront à une journée organisée par le réseau "Genre et Travail social" (GETS) de la HETSL, et son groupe de travail "Genre et Jeunesse". Les informations relatives à cette journée seront données à l'ouverture du module.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Examen écrit et individuel sur table sans documentation le **mardi 14 mai 2024 (semaine 20)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel le **mardi 27 août 2024 (semaine 35)**.
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

## 10 Enseignant-e-s

**Responsable de module \***

LEUBA Marie

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux ASC** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC3.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaines 15 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

5. Développer une pensée critique ; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Mettre en relation les concepts de démocratie, de citoyenneté, d'espace public et de participation avec l'animation socioculturelle
- Décrire les enjeux de l'action collective et proposer des diagnostics de terrains
- Appliquer des méthodologies basées sur les compétences et ressources des personnes et communautés
- Développer des outils pour :
  - Se mobiliser autour de la transition écologique dans les quartiers et communes
  - Soutenir la participation culturelle de tous les publics.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines et s'attache à définir, argumenter et discuter les concepts de citoyenneté, d'espace public et de participation. Ces concepts ouvrent sur des méthodologies participatives qui placent les publics concernés au cœur de l'action socioculturelle. La transition écologique dans les quartiers et la participation culturelle constitueront des axes d'analyse privilégiés pour explorer ces méthodologies.

Les formes d'enseignement articulent cours de philosophie et de droit, enseignements méthodologiques, présentations de projets et explorations de terrains. Ces explorations auront lieu dans le Grand Lausanne.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Présentations orales de groupe le **jeudi 25 et le vendredi 26 avril 2024**
2. Examen oral de groupe le **jeudi 20 et le vendredi 21 juin 2024**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le **jeudi 5 septembre 2024**.
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

## 10 Enseignant-e-s

Beaubrun Laura  
de Meyer Patricia  
della Croce Claudia  
Gutknecht Thierry  
Gyger Maude  
Jetzer Anne  
Leuba Marie  
Terzi Cédric  
Vacataire1  
Vacataire2  
Wohnlich Margot

**Responsable de module \***

JETZER Anne

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024  
modifié le 15 avril 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité ES** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ES1.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**9 ECTS**

Volées :  
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'auto-détermination des individus, groupes et collectivités.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables d'analyser des situations éducatives et argumenter leurs postures professionnelles en :

- Éluclidant leur positionnement vis-à-vis des tensions inhérentes aux finalités et aux modalités de l'action éducative.
- Identifiant ce que cette posture doit au contexte (macro, meso et micro).
- Identifiant les savoirs et théories sur lesquels repose la posture.
- Identifiant l'influence des expériences (professionnelles, voire personnelles) sur cette posture.
- Identifiant les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Le module aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale, en s'intéressant aux différents champs, publics et enjeux en éducation sociale. Il est construit autour de quatre grandes thématiques : les troubles neurodéveloppementaux, les addictions, la santé mentale et les comportements dévifs ; et traverse les différents âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Plusieurs valeurs seront également abordées : l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la participation sociale et l'inclusion. Des éléments de droit appliqué en termes de responsabilités seront également travaillés.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

**Formes d'enseignement :**

Le module est conçu sur un dispositif de *blended learning* (dispositif hybride de formation), alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning : activités sur Moodle, capsules vidéos, Miro, Teams.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation prend la forme d'activités à effectuer sur la plateforme Moodle du module tout au long du semestre et d'un examen écrit également sur Moodle:

- a) Activités d'intégration des contenus.
- b) Analyse d'une situation éducative vécue sur le terrain professionnel (par exemple en formation pratique) en mobilisant les cinq axes présentés dans les objectifs : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et aux modalités ; influence du contexte ; savoirs et théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes, à rendre pour le **lundi 11 mars 2024 (S11)**.
- c) Conception d'un média (vidéo ou Podcast) au sujet d'une thématique du module en sous-groupes à rendre pour le **lundi 29 avril 2024 (semaine 18)**.
- d) Examen écrit individuel sur Moodle le **mardi 18 juin 2024 (semaine 25)**.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel, le **mardi 27 août 2024 (semaine 35)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Un atelier facultatif de formation à la création de médias sera proposé en mars 2024.

## 9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en cours de semestre.

## 10 Enseignant-e-s

Augé Sabrina  
Ben Salem Amelle  
Bernasconi Kevin  
Brischoux Jules  
Cebe Yasmine  
Charvoz Linda  
Chatelain Sandra  
de Meyer Patricia  
De Oliveira Bettencourt Sophie  
Descoeudres Clément  
Dimitrova Nevena  
Dind Juliane Sabine  
Guignard Michèle Laure  
Haunreiter Katja  
Jenny Laurent  
Jetzer Anne  
Kana Christelle  
Lafranchi Tommaso  
Martin Murielle  
Mercanton David  
Montefusco Camille Charlotte  
Montone Giulia  
Perrelet Valentine  
Roueche Matthieu  
Salupo Sabrina  
Schmidlin Irène  
Schovanec Josef  
Tharin Ann  
Togni Pillonel Lisa  
Vacataire1  
Weber Niels

### Responsable de module \*

DIMITROVA Nevena et MARTIN Murielle



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention ES** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ES2.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \*** **Langue(s)**

6 ECTS

 françaisVolées :  
PT2022, EE 2021 et TP 2021Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou mardi3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Construire des hypothèses de compréhension cohérentes avec les modèles enseignés et d'orienter leur action à partir de ces hypothèses.
- Analyser, se positionner et gérer des situations complexes en mobilisant de manière cohérente et pertinente les concepts et les outils vus durant les cours
- Organiser un projet d'intervention socioéducatif en tenant compte des enjeux contextuels et des ressources disponibles
- Assurer un suivi administratif et éducatif des bénéficiaires de l'action sociale.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu :

Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.

Le module aborde les thématiques suivantes :

1. Présentation de la démarche d'analyse de situations et des outils d'intervention de quelques modèles en travail social (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) et Approche cognitivo-comportementale (ACC), systémique, intervention psychodynamique en travail social). Application et expérimentation de ces modèles d'intervention.
2. Intervention en institution : fondements juridiques des mandats de placement en institutions, analyse des enjeux de droit en lien avec des situations cliniques.

### Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques et des temps d'ateliers. Travail autonome et en groupe des étudiant-e-s durant les temps étudiant-e-s prévus.

La présence et la participation active aux cours sont demandées.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Travail sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH en groupes de 3-4 étudiant-e-s aboutissant au rendu d'un projet écrit au plus tard le **mardi 11 juin 2024 à 17h00** (semaine 16).
2. Examen individuel sur table sans document le **lundi 24 juin 2024** (semaine 26) :
  - une partie portant sur le droit
  - une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, ACC).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention d'une note finale de F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit:

1. Travail individuel sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH fournie le **lundi 26 août 2024** et aboutissant au rendu d'un projet écrit au plus tard le **lundi 2 septembre 2024 à 17h00** (semaine 36).
2. Examen individuel sans document le **lundi 26 août 2024** (semaine 35) :
  - une partie portant sur le droit
  - une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, ACC).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie de droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). *L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*. Ed. IES et EESP.

Bouvet, C. (2014). *Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC)*. Dunod.

Csupor, I., Aubry, R. & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. *Lien social et Politiques*, 86, 173-190.

De Robertis, C. (2018). *Méthodologie d'intervention en travail social*. Bayard.

Lemay, M. (1993). *J'ai mal à ma mère*. Fleurus.

### Titre des recherches :

De Meyer, P., Thiévent, R. (Dir.). Evaluation du projet pilote pour la mise en place d'un pôle d'appréciation à l'ORPM de l'Ouest. Avec la collaboration de Favez, M., Mercolli, M., Kühr, J., Pluies, J. Financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (15.11.2020-15.11.2021).

SELODY : Sensory Loss in the Dyadic Context - L'ajustement au quotidien de couples dont l'un-e des deux partenaires présente une déficience visuelle ou une surdité. Visioconférence.

"Ma santé: je m'informe et je choisis" : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap - Fabrication d'un prototype.

## 10 Enseignant-e-s

Charvoz Linda  
de Meyer Patricia  
Girardet Khedidja  
Guignard Michèle Laure  
Guillaume-Gentil Emmanuelle  
Krafft Matthieu  
Mellina Joël  
Mercolli Mauro  
Nicolussi Anaïs  
Pellico Volluz Marylène  
Schmidlin Irène  
Ugo Erwan  
Veyre Aline

### **Responsable de module \***

CHARVOZ Linda

### **Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux ES** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.S0359.ES3.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaines 15 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

**Objectifs :**

Le module vise à soutenir le développement d'une réflexion critique permettant de questionner le sens, les idéologies, les définitions du ou des problèmes sociaux, les méthodologies sur lesquelles l'action sociale s'appuie. Il permet de concevoir des actions spécifiques pertinentes, créatives et diversifiées orientées par les principes du développement durable.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les enjeux et dilemmes éthiques relatifs aux axes et situations professionnelles présentés
- Analyser des situations, définir le ou les problèmes à traiter et concevoir des actions spécifiques pour y répondre. Les actions spécifiques tiennent compte des enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques
- Argumenter leurs choix (conceptualisation des actions spécifiques) et défendre un positionnement « éclairé »

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les principes du développement durable constituent le fil rouge du module permettant d'articuler les cours ainsi que les thématiques (ateliers) à choix. Ils serviront de base à l'identification des enjeux et à la conception des actions spécifiques.

Les cours et ateliers seront basés sur trois dimensions : le développement d'une réflexion critique ; la définition des problèmes et les enjeux qui y sont associés ; la proposition d'actions spécifiques dans une perspective de développement durable (principes éthiques).

Ces trois dimensions orientent les contenus des cours et des ateliers en soulignant l'importance du contexte, en privilégiant une analyse de situations professionnelles et enfin en soutenant une réflexion sur la posture et l'intervention.

Les axes prescriptifs :

- Intervention sous mandat et aide contrainte, collaboration avec les familles et soutien à la parentalité
- Rapport au corps et aux émotions, bas seuil, violence.

Les ateliers :

Six ateliers thématiques à choix seront proposés. Ces ateliers visent à penser une action spécifique en équipe en lien avec un ou plusieurs objectifs de développement durable et au moins une thématique. Les thématiques traitées dans les ateliers seront précisées en début de module et peuvent être modifiées d'année en année.

Cours magistraux, séminaires et travaux de groupe.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module comprend la réalisation d'un poster et une présentation orale par groupe. Elle boucle le processus de conception de l'action spécifique pensée et élaborée en équipe durant les ateliers. L'examen (la présentation orale de groupe sur la base du poster réalisé en équipe) aura lieu le **jeudi 20 juin 2024**. Pour pouvoir se présenter à l'examen, les étudiant-es auront réalisé tous les pré-requis exigés.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : la réalisation d'un poster et d'une présentation orale de groupe le **jeudi 29 août 2024** (S35).
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

- Bovey, L. & Kuehni, M. (2019). Corps à corps dans le travail éducatif auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle. *La nouvelle revue du travail*, 14. DOI : doi.org/10.4000/nrt.4781
- Denis, C. & Seron, C. (2011). Changer « à l'insu de son plein gré » ? Les défis de l'intervention sous mandat. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, 46, 47-65.
- Fleischlin, P. (2020). Objectifs de développement durable : un appel au travail social. *Actualité Sociale*, 12-15.
- Giuliani, F. (2013). *Accompagner : Le travail social face à la précarité durable*. Presses Universitaires de Rennes.
- Golay, D. & Udressy, O. (2019). Quand la relation socio-éducative définit le cadre d'intervention. Les ambiguïtés d'une prise en charge individualisée dans un lieu d'accueil collectif. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 46-62. DOI : doi.org/10.7202/1066100ar
- Infante, L. (2022). La construction de la reconnaissance mutuelle des rôles comme condition de l'intervention sociale. *Recherches familiales*, 19, 33-40.
- Plantard, P. (2021). Numérique et travail social : entre normes et médiation. *Informations sociales*, 202, 44-53.
- Portillo, M. (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et pourquoi est-il pertinent aujourd'hui ? *Forum : Revue de la recherche en travail social*, 157, 46-54.

Titre des recherches :

- Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)
- Infante, L. (2018-2022). *L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention socio-éducative de type AEMO*. UQAM, HES-SO.
- Veyre, A., Hugentobler, V., Vieillissement en institution des personnes en situation de handicap. Avec la collaboration de Guérdat, O., Ischer, M. Financé par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire (01.02.2021-31.07.2022).

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignant·e·s**

Barraud Vial Carole  
Bovey Laurent  
Dos Santos Sousa Sofia  
Droux Julian Greg  
Felix Aline  
Golay Dominique  
Konan N'Dri Paul  
Kuehni Morgane  
Kuhn Swan  
Magalhães de Almeida António  
Perret Basile  
Pitàrelli Emilio  
Udressy Olivier  
Vacataire1  
Vacataire10  
Vacataire11  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7  
Vacataire8  
Vacataire9  
Veyre Aline

**Responsable de module \***

GOLAY Dominique

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 2 (FP2) Plein temps** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.FP2PT.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
27 ECTS  français

Volée PT 2022

Semestres 4 à 6

**Sem. 4** : Printemps 2024  
(préparation à la formation pratique 2 (FP2))**Sem. 5** : Automne 2024  
(préparation et recherche de place de FP2)**Sem. 6** : Printemps 2025  
(période de FP2)3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

- Trouver une place de FP2 dans l'option choisie et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 15 décembre 2024.
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées \*.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours. \*

\*Tous ces délais sont annoncés en début de FP2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences :**

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées.

<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-travail-social/programme-de-formation/referentiel-de-competences/>**Objectifs pour la partie terrain :**

Les niveaux attendus en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ».

[https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Dispositions\\_d\\_application\\_sur\\_la\\_FP\\_relatives\\_au\\_PEC\\_2020\\_du\\_Bache](https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Dispositions_d_application_sur_la_FP_relatives_au_PEC_2020_du_Bache)**Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :**

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant-e-s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.

5 **Contenu et formes d'enseignement \*****Contenu pour la partie "terrain":**

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant-e-s qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend :

- Le travail dans une institution, une expérience et une pratique réflexive;
- L'élaboration, la rédaction, et la mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Une rencontre tripartite pour l'élaboration du DCPT2;
- Un accompagnement pédagogique du ou de la PF;
- L'élaboration et rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique;
- L'évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP).

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :**

- Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel-le-s de terrain.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

**Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de FP2 :**

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action professionnelle à partir de l'analyse de situations réelles. Les temps de réflexion individuelle et groupale sont autant de vecteurs de développement des compétences et donc de professionnalisation reposant sur :

- Des analyses de la pratique.
- Une socialisation des expériences professionnelles.

**Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module FP2 :**

- Cours d'analyse de pratique.
- Séances de supervision.

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie formation "terrain" (24 ECTS) est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). La partie « intégration » (3 ECTS) est validée selon la notation "acquis / non acquis".

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :**

1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2** (au plus tard 6 semaines à partir du 1er jour de leur période de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative par le ou la PF et le ou la RFP).
6. Attestation rédigée par le ou la superviseur-e que les 20 heures de supervision ont été effectuées (2x10h00 ; FP1/FP2).

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :**

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence obligatoire et participation active.

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, l'attribution ou non de la note F sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par les responsables de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 6<sup>ème</sup> semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module formation pratique au semestre de printemps 2026 y compris la partie "intégration".

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignant-e-s**

**Responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Le travail social à l'ère du numérique** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML750.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée :  
PT 2022

Semaines 8 à 12  
Jeudi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Expliquer les enjeux principaux de l'évolution numérique pour le travail social en terme notamment d'inégalités sociales numériques dans les accès aux services et aux informations ; de maintien de la relation d'accompagnement dans un univers dématérialisé ; de respect des droits et devoirs des personnes dans un environnement numérique ; de considérations éthiques qui accompagnent la conception et les usages du numérique.
- Nommer les compétences numériques utiles aux professionnel-le-s et aux bénéficiaires de l'action sociale.
- Décrire et évaluer des possibilités technologiques existantes pour accompagner les divers publics auxquels elles et ils seront confrontés, que ce soit en termes d'apprentissages, de soutien aux activités du quotidien, de gestion et de transmission d'informations.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les défis que posent au champ du travail social le développement numérique rapide et massif de notre société représentent des enjeux importants pour les futures travailleuses et travailleurs sociaux. Ce module se penche sur ces questionnements en abordant à la fois :

- Des outils technologiques et numériques utilisés dans l'accompagnement des publics du travail social (enfants et adolescent-e-s, personnes en situation de handicap, personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux, personnes vieillissantes, personnes en situation d'illettrisme, de précarité financière et/ou sociale, populations issues de l'immigration, etc.) et dans les différents champs : animation socioculturelle, service social et éducation sociale, que ce soit dans l'intervention individuelle ou collective.
- Les avantages et points de vigilances en lien avec le développement des outils numériques et leurs impacts sur les pratiques professionnelles en travail social et leurs bénéficiaires.
- Le développement d'un regard critique ainsi qu'une mise en perspective de ce développement technologique et des divers outils qui l'accompagnent.

Le module est conçu dans un dispositif de type Blended Learning (ou dispositif hybride), mêlant des cours en présentiel, des cours asynchrones et du travail en sous-groupe accompagné par des expert-e-s. Le travail en sous-groupe porte sur la création d'un média présentant une thématique et d'un quiz permettant d'évaluer les connaissances sur la thématique. Des temps d'apprentissage et d'expérimentation sous forme de Serious Game sont également prévus.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation comporte trois étapes qui s'articulent autour de la conception d'un Podcast :

- Conception d'un Podcast au sujet d'une thématique du module en sous-groupes et élaboration d'un quiz à ce sujet pour le **jeudi 21 mars 2024** (semaine 12).
- Ecoute des Podcasts des autres groupes et réponses à leurs quiz pour le **jeudi 28 mars 2024** (semaine 13).
- Participation à un Serious Game sur les thématiques du module le **jeudi 28 mars 2024** (semaine 13).

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit à rendre pour le **jeudi 13 juin 2024** (semaine 24).

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un atelier facultatif de formation à la création de Podcasts sera proposé début mars 2024.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 **Bibliographie**Bibliographie :

- Dif-Pradalier M. et Jammet T. (2022). Quelle insertion socioprofessionnelle numérisée ? *REISO*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/8468-quelle-insertion-socioprofessionnelle-numerisee>.
- Goldkind L. (2021). Social Work and Artificial Intelligence : into the Matrix. *Social Service Faculty Publications*, 66(4), 372-374.
- Granjon F. (2022), *Classes populaires et usages de l'informatique connectée : des inégalités sociales-numériques*. Presses des Mines.
- Jacob, S. & Souissi, S. (2022). Les intervenants sociaux face à la transformation numérique. Synthèse de littérature internationale sur l'évolution de la mission des compétences professionnelles. *Revue des politiques sociales et familiales*, 145(4), 83-93.
- Kesteman N. (2020). Entre illettrisme et illettronisme : les nouveaux publics à faible autonomie administrative. *Revue des politiques sociales et familiales*, 135, 65-73.
- Meyer, V. (Dir.). (2014), *Les technologies numériques au service de l'usager... Au secours du travail social ?* Les Etudes Hospitalières.
- Nada, E. (2021). Aide sociale numérisée : quelles conséquences ? *REISO*, <https://www.reiso.org/document/8043>.
- Okbani, N., Camaji, L., & Magord, C. (2022). Dématérialisation des services publics et accès aux droits. *Revue des politiques sociales et familiales*, 145(4), 3-10.
- Sorin, F. (2019). Les pratiques numériques des travailleurs sociaux : entre « savoir-faire » et « devoir-faire ». *Vie sociale*, 28, 33-49.
- Steiner, O. (2020), Social Work in the Digital Era : Theoretical, Ethical and Practical Considerations. *British Journal of Social Work*, 51, 3358-3374.

Titre des recherches :

- Charvoz, L. (2021-2022). *Ma Santé : je m'informe et je choisis : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap – fabrication d'un prototype*. Fondation pour la Recherche en faveur des personnes handicapées (FRH) : Innovation Booster.
- Dimitrova, N., Unternäher, E. & Sticca, F. (2022-2023). *Quelle(s) utilisation(s) des écrans numériques par les jeunes enfants en Suisse ?* Action Innocence.
- Dimitrova, N. & Ray-Kaesler, S. (2020-2021). *Améliorer les services aux familles ayant un trouble neuro-développemental*. Bureau vaudois pour les familles : Ville de Lausanne.
- Steiger, B., Konan, N.P. & Sokhn, M. (2018-2020). *Vaud Integration Vulnerabilities Responses (VIVRE)*. BREF - Gebert Rüt Stiftung (Innovation sociale).
- Tiberghien, J. (En cours). *Enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux. (Titre provisoire)*. Université de Lausanne et Haute école de travail social et de la santé Lausanne.

10 **Enseignant-e-s**

Charvoz Linda  
Dafflon Guillaume  
Jammet Thomas  
Leuba Marie  
Magalhães de Almeida António  
Martin Murielle  
Pfleghard Saskia  
Sans enseignant  
Tiberghien Julie  
Vacataire1  
Weber Niels

**Responsable de module \***

MARTIN Murielle

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Travail social et sexualités : Let's talk about sex !** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML753.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaine bloc 7/2024

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Développer une approche constructive, ouverte et non-discriminante de la sexualité sur la base des droits sexuels et de la politique de santé sexuelle en Suisse,
- Aborder les questions liées à la sexualité dans un contexte professionnel avec différents types de public,
- Identifier le réseau romand de santé sexuelle (institutionnel et associatif).

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Description du contenu pédagogique du module :**

La sexualité fait partie de tout être humain. Elle est présente dès la naissance et se développe tout au long de la vie, au fil des expériences et des contextes propres à chaque personne. Elle joue un rôle important dans la construction de l'identité, ainsi que dans la santé physique et psychique. Or, dès qu'il s'agit de parler de sexualité en contexte professionnel, la gêne et le malaise s'installent. Et pour cause, il n'est pas simple d'aborder ce domaine à la fois si intime, et pourtant si social, culturel et politique.

Nous allons, sur la base des principaux cadres de références de santé sexuelle et des droits sexuels nationaux et internationaux, apprendre à parler de sexualité dans une vision constructive et holistique. Ce sera l'occasion de mettre à niveau les connaissances, de déconstruire certains stéréotypes, de travailler sur ses propres représentations et d'apprendre à entrer en dialogue sur le sujet de la sexualité en contexte professionnel.

**Situations professionnalisantes :**

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à identifier des situations professionnelles concrètes qui seront travaillées par l'intermédiaire d'une forme de théâtre social : le théâtre de l'opprimé-e. L'objectif étant de pouvoir s'exercer à être à l'écoute, de répondre le plus simplement et adéquatement possible aux questions des enfants, adolescent-es, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées avec qui nous travaillons et de savoir où les réorienter dans le réseau.

**Formes d'enseignement :**

Ce module se déroulera en une semaine bloc. La présence des étudiant-es est requise.  
Ce module adoptera une approche co-constructive expérimentale, ludique et réflexive.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

*La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- a) Évaluation sommative : participation engagée aux 4,5 jours du module, notamment aux jeux de rôles construits sur la base des situations professionnalisantes amenées par les étudiante-s (30 points de participation).  
b) Évaluation sommative : présentation orale en sous-groupe le **vendredi 16 février 2024** de 9h30 à 13h00 (30 points)

La note finale est composée du cumul des points de présence et des points obtenus pour la présentation.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Dépôt d'un travail écrit individuel de 4 pages avec un délai fixé au **jeudi 29 mars 2024** à midi.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 20

**Dates :** semaine bloc 7,

**Nombre de jour :** 4,5 jours

**Démarrage du module :** lundi 12 février 2024

**Fin du module :** vendredi 16 février 2024

**Calendrier**

- Lundi 12 février (jour)
- Mardi 13 février (jour)
- Mercredi 14 février (1/2 journée)
- Jeudi 15 février (jour)
- Vendredi 16 février (jour)

**Horaires**

Les cours commenceront au plus tôt à 8h30 et se termineront au plus tard à 17h00.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

**9 Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée et/ou mise à disposition des étudiant-es par les enseignant-es au début du module.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignant·e·s**

Arbel Anouk  
Beziane Camille  
Chavanne Marielle  
Dayer Caroline  
Devillers Sandrine  
Morier-Genoud Pascal  
Perret Sophie  
Pongelli Silvia  
Vacataire1  
Vacataire2

**Responsable de module \***

ARBEL Anouk

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Entre participation et soutien: la mise en oeuvre de groupes de parole dans le travail social** 2023-2024

**Code**  
T.TS.SO359.ML754.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***

**Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

PT 2022

Semaines 8 à 12  
Jeudi

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

La compétence principale visée par ce module est la compétence 3, l'accent étant mis sur la posture professionnelle dans l'animation de groupes de parole :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Les compétences 1 et 5 seront également travaillées à travers la capacité d'argumentation et le développement d'une pensée critique et la capacité à questionner le sens des dispositifs d'expression et de soutien proposés par les acteurs et actrices du travail social.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Penser et argumenter le sens et la pertinence des groupes de parole en fonction des publics et du contexte ;
- Mobiliser les outils méthodologiques et pratiques relatifs à la mise en œuvre de groupes de parole ;
- Développer leurs compétences dans l'animation et la co-animation de groupes ;
- Identifier et prendre conscience des enjeux relatifs à la prise de parole et/ou à la participation aux décisions pour des individus et des groupes en situation de vulnérabilité ;
- Développer une réflexion critique, analyser et évaluer les objectifs de mise en œuvre d'un groupe de parole.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Une large part du module sera consacrée aux aspects méthodologiques et à l'expérimentation par le recours à des jeux de rôle et par l'observation. Les contenus théoriques permettront d'analyser le sens et la portée des groupes de parole ainsi que de prendre conscience des enjeux qui peuvent y être associés (confidentialité, médiatisation de la parole, risques liés à l'exposition de soi, clarté des objectifs, soutien à l'expression, etc.).

Cours théoriques et méthodologiques, simulations, observations, travaux de groupe.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module se fera sous forme de présentations orales par groupe. Elle aura lieu le dernier jour du module en semaine 12, soit le jeudi **21 mars 2024**.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : le mercredi **19 juin 2024** (semaine 25), selon des modalités identiques.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

## 9 Bibliographie

Bouville, J.-M. (2005). *Au fil de la parole, les groupes pour dire*. Erès.

Gühr Boucler, C. (2012). Le groupe de parole, espace de reconnaissance : Du lien abîmé au lien reconstitué. *Gestalt*, 42, 113-126.

Herzog-Diem, R. & Huber, S. (2008). Les groupes d'entraide autogérés: Se soutenir mutuellement pour aller mieux. *Beobachter*.

Vincent, J. & Lamrani, J. (2018). Un groupe de parole ouvert, coopératif et créatif : le « café psychosocio » depuis 2011. *Pour*, 234-235(2-3), 17-22.

## 10 Enseignant-e-s

Golay Dominique  
Herriger Alexandre  
Sans enseignant  
Udressy Olivier  
Vacataire1

### Responsable de module \*

GOLAY Dominique

### Descriptif validé le \*

9 janvier 2024

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Penser le deuil dans le travail social** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML755.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation****Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaine bloc sur semaines 6 et 7

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis****4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.****3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Développer une réflexion approfondie autour de la fin de (la) vie et du deuil ;
- Thématiser les notions de rites, de rituels, de ritualisation (collective et en institution notamment) ;
- Comprendre et cerner la façon dont des professionnel·les accompagnent socialement une fin de vie, un décès ou un deuil ;
- « Baliser » la place du travailleur social et de la travailleuse sociale dans le processus du « deuil » ;
- Réfléchir à leur posture professionnelle de travailleur social ou travailleuse sociale lorsque la mort vient marquer des situations professionnelles (constitution et construction d'un savoir spécifique).

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

La mort – et le deuil – sont des sujets peu thématés dans la formation en travail social. Ces sujets, qui nous renvoient à notre condition humaine, sont souvent difficiles à appréhender sur un plan émotionnel et relationnel. S'intéresser à la mort (de bénéficiaires, de résidant-es, de collègues, de proches, etc.) et à l'impact de cet événement sur la pratique des professionnel·les et sur la vie institutionnelle, apparaît comme une démarche aussi originale que nécessaire. Aussi, dans les activités des professionnel·les du travail social, ce thème traverse fréquemment leurs engagements, leurs échanges, révèle des fragilités/vulnérabilités et s'invite parfois là où personne ne l'attendait.

Ce module, construit en un bloc, va se dérouler à cheval sur deux semaines (6 et 7), **du jeudi 8 février au mercredi matin 14 février**. Il propose aux étudiant·es de penser la mort dans le milieu professionnel et d'apprivoiser les différentes facettes que comporte un deuil, de penser quelques impensés. Proposée par les membres du réseau de compétences *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF), la semaine est articulée en 5 journées de travail :

- une journée introductive durant laquelle un questionnaire autour du deuil (définition) sera posé : contexte ; dimensions individuelle et collective ; ritualisation ; dispositifs d'accompagnement existants.
- deux journées « thématiques » articulées en quatre temps : les étudiant·es sont invité·es à réfléchir au deuil à partir de la présentation de thèmes (deuil au travail ; deuil périnatal ; deuil et lieux (institutions, associations, etc.) ; etc.) ; ces présentations seront complétées notamment par des interventions de professionnel·les du travail social (AS-ASC-ES).
- une journée intitulée « illustrative » ou « production artistique » : des artistes (cinéaste, écrivain·e, photographe, etc.) présenteront leur travail pour évoquer l'expérience du deuil.
- une journée « accompagnement et développement de projet » : les étudiant·es seront accompagné·es durant la journée par leur responsable de suivi dans le cadre de ce ML.

Modalités pédagogiques

Durant cette semaine bloc, les étudiant·es suivront quelques cours magistraux ; elles et ils seront invité·es à travailler et discuter collectivement ces différents apports lors de rencontres avec des professionnel·les provenant de différents horizons et lors d'ateliers (travail sur des articles, des séquences filmées et sonores). Une participation active est requise tout au long de la semaine et ce, en vue du développement d'une « communauté d'apprentissage » (mutualisation, mise en commun, co-construction).

Les enseignant·es de ce module sont membres du réseau de compétences *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF) ; <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/> ; elles et ils alimentent la réflexion des étudiant·es en présentant une vision prospective (enjeux) sur les sujets abordés.

Enfin, le dispositif pédagogique se fonde en partie sur une originalité : chaque participant·e au module s'approprié une thématique qui lui est propre et développe un propos partant de ses propres réflexions.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Travail de création collectif à présenter sous forme de présentation orale de groupe selon les modalités exposées lors du module en semaine 13.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Restitution d'un travail écrit individuel pour le vendredi 21 juin 2024 (S25).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Ce module se déroule sur une semaine bloc du jeudi 8 février au mercredi 14 février 2024 (y compris le mercredi matin).

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 **Bibliographie****Bibliographie :**

- Berthod, M.-A. (2021). Adopter un regard anthropologique dans les situations en fin de vie. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 146, 63-74. [org/10.3917/jalmalv.146.0063](https://doi.org/10.3917/jalmalv.146.0063)
- Berthod, M.-A., Sisoix, C., Legenne, M. & Joly, C. (2021). Les nouveaux enjeux sociétaux de la fin de vie : apport anthropologique. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 146, 75-87. [org/10.3917/jalmalv.146.0075](https://doi.org/10.3917/jalmalv.146.0075)
- Berthod, M.-A. (2019). La circulation des morts, l'ancrage des corps et le deuil sans frontières. *Diversité urbaine*, 18, 87-104. [org/10.7202/1059593ar](https://doi.org/10.7202/1059593ar)
- Berthod, M.-A. (2019). La requalification des cimetières et les enjeux de patrimonialisation en Suisse. In G. Clavandier & F. Michaud Nérard (dir.), *Les cimetières, que vont-ils devenir ?* (pp. 225-235). Paris : Hermann.
- Berthod, M.-A. (2018). Les fins de vie en contexte institutionnel. *Dépendances*, 62, 8-10.
- Berthod, M.-A. (2018). Deuil. In A. Piette & J.-M. Salanskis, *Dictionnaire de l'humain* (pp. 101-108). Presse universitaires de Paris Nanterre.
- Berthod, M.-A. (2016). Le paysage relationnel du deuil. *Frontières*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1034383ar>
- Berthod, M.-A. (2015). L'indiscipline conceptuelle des rites : enjeux interprétatifs en thanatologie. In D. Jeffrey & A. Cardita (dir.), *La fabrication des rites* (pp. 29-48). Presses de l'Université de Laval.
- Berthod, M.-A. & Magalhães De Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail. La mort dans les relations professionnelles*. Editions EESP
- Caux, C. & Berthod, M.-A. (2016). Vivre avec la mort au travail : présentation. *Frontières*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1034382ar>
- Gaignat, C. (2020). Les mort-nés et les fœtus. Le quartier des enfants dans un cimetière communal. In A. Magalhães de Almeida et M.-A. Berthod (Dir), *L'accompagnement social et la mort* (pp. 271-300). Éditions EESP.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Éditions HETSL.
- Masciulli Jung, A. (2020, 10 décembre). Les rituels de deuil bouleversés par le Covid. *Reiso : revue d'information sociale*. [reiso.org/document/6740](https://reiso.org/document/6740).
- Masciulli Jung, A. (2020). Quand la mort s'invite dans le couple. In A. Magalhães de Almeida & M.-A. Berthod (dir.), *L'accompagnement social et la mort* (pp. 229-245). Éditions HETSL.
- Masciulli, A. (2017) Régulation sociale dans des couples endeuillés. *Reiso*. <https://www.reiso.org/articles/themes/parcours-de-vie/1851-regulation-sociale-dans-des-couples-endeuilles>
- Pillonel, A., Berthod, M.-A., Castelli Dransart, D. A. & Stravianakis, A. (2021). *La mort appréciée. L'assistance au suicide en Suisse*. Antipodes.

Divers autres documents de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) seront discutés, distribués et/ou mis à disposition des étudiant-es par les enseignant-es.

**Titre des recherches :**

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées et des liens seront proposés aux étudiant-es sur la plateforme Moodle du module. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-veillissements-et-fin-de-vie-avif/recherches/>

10 **Enseignant-e-s**

Bauen-Schminke Anne-Line  
Dominguez Orlando Stefano  
Gaignat Catherine  
Howald Mathias  
Jung Aurélie  
Magalhães de Almeida António  
Sirisin Tiffany  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Van de Hel Anne-Marie

**Responsable de module \***

Pour le réseau de compétences AVIF  
MAGALHÃES DE ALMEIDA António

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Expression artistique et travail social** **2023-2024**

**Code**  
T.TS.SO359.ML756.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \***

**Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaine bloc 7/2024

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis****4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences :**

- Évaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Conscientiser leur propre potentiel d'expression artistique.
- Identifier les pratiques d'expression artistique et leurs transpositions possibles dans les champs du travail social.
- Délimiter les ateliers d'expression créative en travail social des champs de l'art, de la médiation culturelle et de l'art-thérapie
- Favoriser l'expression créative des publics du travail social par une posture et des pratiques adaptées.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les espaces d'expression créative et artistique font partie de l'offre de prestations d'un grand nombre d'institutions des champs du travail social. Les professionnel-le-s de l'animation socioculturelle, de l'éducation sociale et du service social sont sollicité-e-s pour organiser et/ou animer des ateliers, projets ou activités. Animer des espaces d'expression créative et artistique exige des cadres de références, des outils et postures spécifiques. Dans ce module, les étudiant-e-s développeront leur potentiel artistique et étudieront les transpositions possibles dans leurs futures pratiques professionnelles.

**Formes d'enseignement :**

- Ateliers d'expression artistique pour les étudiant-e-s animés par des professionnel-le-s des champs de l'art et du travail social. En 2024, un danseur chorégraphe sera associé à la semaine-bloc et co-animera les ateliers.
- Enseignements méthodologiques permettant de situer et de concevoir l'expression créative en travail social.
- Espaces de réflexion personnels et collectifs.
- Travaux de groupes permettant de faire l'expérience de l'animation d'une activité d'expression créative auprès de ses collègues étudiant-e-s.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.

- La présence à la semaine-bloc est obligatoire pour l'acquisition de 3 crédits ECTS. Les cours auront lieu en **semaine 7** les lundi 12 février, mardi 13 février, mercredi matin 14 février, jeudi 15 février et vendredi 16 février 2024 selon les horaires annoncés par la HETSLS.
- Evaluation de groupe le **vendredi 16 février 2024**.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un dossier d'écrits et de travaux artistiques personnels pour le vendredi 15 mars 2024.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Ce module se déroule sur une semaine bloc du lundi 12 au vendredi 16 février 2024 (y compris le mercredi matin).

Un double échec à un module libre ne conduit pas à l'exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

Les lectures et documents méthodologiques seront à disposition des étudiant-e-s sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignant-e-s

##### Responsable de module \*

JETZER Anne

##### Descriptif validé le \*

9 janvier 2024

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Travail social et la question SDF à Paris : immersion dans la capitale européenne du sans-abrisme** 2023-2024

**Code**  
T.TS.SO359.ML758.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***

**Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaine bloc du dimanche 11 février 2024 à 18h00 au vendredi 16 février 2024, 12h00.

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Distinguer la question du sans-abrisme dans ses deux perspectives individuelle (que vit la personne sans-abri) et sociale (quelle est la fonction sociale des personnes sans-abri) ;
- Analyser la question du sans-abrisme dans une perspective critique académique (anthropologique, sociologique, politique) et professionnelle (méthodes d'intervention, pratiques et dispositifs professionnels) ;
- Penser les dispositifs pour accompagner la question du sans-abrisme, dans une logique de parcours de l'usager ou de l'usagère et de politiques sociales.

Prérequis :

- Lecture : Rullac S. (2015). *SDF, une trilogie*. L'Harmattan (pp. 27-54).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Description du contenu pédagogique du module :

Le programme a été construit en collaboration étroite avec l'Ecole pratique de service social de Paris (EPSS), dont les responsables et les professeur-e-s prennent en charge académiquement et professionnellement le déroulement de la semaine.

La semaine « en immersion » vise à sensibiliser à la complexité spécifique de la question du sans-abrisme au 21<sup>ème</sup> siècle, dans l'une des capitales européennes de l'urgence sociale. Cette exploration, dans ses différentes dimensions, propose aux étudiant-e-s des cours et des conférences, des visites de dispositifs sociaux, une expérience pratique de maraude (aller à la rencontre régulière des personnes sans-abri pour recréer du lien social), des séances d'échange en groupe, un film et des « temps libres ».

Modalités pédagogiques :

1. Conférences, cours.
2. Visites accompagnées de dispositifs sociaux destinés aux personnes sans-abri.
3. Expérience pratique (maraude).
4. Debriefing en groupe-classe.
5. Ateliers de projets.
6. Film.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

- Participation active et complète à la semaine.
- Rédaction d'un Rapport d'étonnement (entre 3 et 5 pages), à rendre le **vendredi 8 mars 2024 à 12h au plus tard**.

La présence constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module libre l'année académique suivante.

**Modalités de répétition**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Apporter des compléments au rapport d'étonnement, pour le **vendredi 12 avril 2024**.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Le module se déroule en semaine bloc à Paris du dimanche 11 février 2024 à 18h00 au vendredi 16 février 2024 à 12h00. Il débute le dimanche et nécessite une présence des étudiant-e-s pour un accueil collectif.

## 9 Bibliographie

- Brousse, C. (2008). *Les sans-domicile*. La Découverte.  
Brunetaux, P. (2006). L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance. *Sociétés contemporaines*, 63, 105-125.  
Céfal, D., Gardella, E. (2011). L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris. La Découverte.  
Damon, J. (2002). La question SDF. Presses Universitaires de France.  
Gaboriau, P., Terrolle, D. (dir.). (2003). *Ethnologie des sans-logis. Étude d'une forme de domination sociale*. L'Harmattan.  
Girola, C. (1996). Rencontrer des personnes sans-abri. Une anthropologie réflexive. *Politix*, 34 (9), 87-98.  
Noblet, P. (2010). Pourquoi les SDF restent dans la rue, Éditions de l'Aube.  
Rullac, S. (2015). *SDF, une trilogie*, L'Harmattan.

## 10 Enseignant-e-s

Frund Robert  
Rullac Stéphane  
Vacataire1

**Responsable de module \***

RULLAC Stéphane et FRUND Robert

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Politique du logement : enjeux et instruments d'action sociale** **2023-2024**

**Code**  
T.TS.SO359.ML760.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaines 8 à 12  
Jeudi

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Comprendre et analyser la politique du logement menée aux niveaux communal, cantonal et fédéral, et leurs impacts sur les conditions matérielles et sociales des habitant-e-s ;
- Agir dans le cadre de situations concrètes individuelles et collectives en se référant à des notions de droit administratif, de politique du logement et de sociologie urbaine ;
- Utiliser les principaux outils juridiques en vue d'appréhender des cas concrets relevant du droit du bail et permettre le règlement de litiges simples ;
- Saisir les enjeux économiques et sociaux entourant le logement au niveau individuel et collectif et apprendre à situer certaines problématiques sociales (p.ex. le sans-abrisme).

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s avec un aspect important touchant la pratique professionnelle du travail social, en abordant la thématique du logement sous ses aspects principaux. En effet, le rapport sur la pauvreté de Caritas rappelle que plus d'une personne sur six en Suisse vit dans des conditions de logement précaires et l'impossibilité d'accéder à des loyers abordables ou simplement à du logement (sans-abrisme) est un vecteur important de pauvreté.

Le module aborde d'un côté les politiques publiques en matière d'accès à la propriété (marché libre et coopératives), de protection des locataires (droit du bail), de logements d'utilité publique (logements à loyer modéré, logements protégés, logements pour étudiant-e-s, logements à loyer abordable) et de logements d'urgence (lutte contre le sans-abrisme). De l'autre, il vise à fournir aux futures travailleuses sociales et travailleurs sociaux des outils pratiques en matière de défense individuelle et collective des locataires. Dans ce cadre, le module prévoit une présentation des instruments du droit du bail par des juristes spécialisé-e-s en la matière, et du catalogue de prestations publiques en matière d'aide au logement par des professionnel-le-s des services sociaux. Aussi, il est prévu de visiter des collectifs actifs dans la lutte pour l'accès à du logement abordable dans les quartiers et les organisations qui s'engagent dans le cadre de logements d'urgence pour les sans-abris.

Ce module alternera des apports théoriques ex-cathedra, l'analyse de cas pratiques avec des spécialistes du droit du bail, des travaux de groupe et individuels avec différents supports de cours (articles, résultats de recherches, etc.) et des visites de terrain.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation se subdivise en deux parties :

a) Travail individuel écrit sur le droit du bail (sans notation), réalisé en classe **le jeudi 29 février 2024** (S9).

En cas d'absence lors de la réalisation de l'étude de cas le jeudi 29 février 2024, l'étudiant-e doit rendre au plus tard pour le **jeudi 21 mars 2024** (S12) l'équivalent de l'exercice fait en classe. Un nouveau casus lui sera alors remis.

b) Présentation orale de groupe le **jeudi 28 mars 2024** (S13).

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », une nouvelle présentation orale de groupe aura lieu **avant le jeudi 27 juin 2024** (S26) (la date sera fixée d'entente entre les étudiant-e-s et le responsable du module).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

**9 Bibliographie****Bibliographie :**

- ASLOCA Vaud (2021). *Le kit du locataire*. ASLOCA Vaud. <https://www.premier-appart.ch/>
- Boudet, D. (2017). *Nouveaux logements à Zürich, La renaissance des coopératives d'habitat*. Ed. Park Books.
- Caritas (2021). Une Suisse sans pauvreté est possible. Zürich.
- Calvin, O., Contini, F., Maillard, C., Recordon, L., & Rouiller, F. (2021). *Le guide pratique du locataire*. Plus Sarà.
- Dolivo, J.-M., Egli, A., Frund, A.-G., Mathez, G., & Zuppinger, U. (2013). *Crise du logement. Locataires et habitants prenez votre sort en main !* Editions d'en bas.
- Douay, N. (2012). *L'activisme urbain à Montréal : des luttes urbaines à la revendication d'une ville artistique, durable et collaborative*. L'information géographique, 76.
- Garnier, J.-P. (2011). *Du droit au logement au droit à la ville : de quel(s) droit(s) parle-t-on ?* L'Homme et la Société. 182.
- Lachat, D., Grobet Thorens, K., Rubli, X., & Stastny, P. (2019). *Le bail à loyer*. Éditions de l'ASLOCA Romande.
- Martin, H., Bertho, B. & Bendjama, R. (2022). Home street home. Expériences du sans-abrisme dans une ville de Suisse romande. *Revue suisse de sociologie*, 48 (1), 165-183.

**Titre des recherches :**

Enquête exploratoire sur le logement de personnes sans abri à la rue du Simplon 22-26, Lausanne. Mandant : Sleep-In Association. Équipe de recherche : Prof. H. Martin, Dre B. Bertho, Prof. J.-P. Tabin  
[https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/prestations/81874\\_Rapport-SimplonHETSL.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/prestations/81874_Rapport-SimplonHETSL.pdf)

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Berney Fabrice  
Bertho Béatrice  
Cothereau Thomas  
Cruchon Pablo  
Dandrès Christian  
Emonet Laura  
Montalto César  
Pelizzari Alessandro  
Vacataire1  
Wahlen Carole

**Responsable de module \***

PELIZZARI Alessandro

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Durabilité et travail social : enjeux et défis** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML761.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaine bloc 23/2024

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinentes, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Relier des enjeux et des défis que pose le concept de "durabilité" (notamment en lien avec les ODD de l'Agenda 2030) à des apports théoriques, méthodologiques et des outils mobilisés en travail social.
- Analyser et s'appuyer sur des pratiques professionnelles existantes pour penser des interventions qui incluent la participation citoyenne, associative et/ou institutionnelle dans la mise en oeuvre d'actions locales et durables.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module se déroule pendant une semaine bloc, en immersion dans **la ville de Vevey**, avec :

- Des conférences ;
- Une présentation du plan climat de la Ville par le bureau de la durabilité ;
- Des travaux de groupe en lien avec des institutions partenaires (handicap, insertion, animation socioculturelle, culture, etc.);
- Des lectures et vidéos (à consulter hors temps de cours – avant ou pendant la semaine).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

##### Modalité d'évaluation :

- Présentation orale de groupe : **le vendredi 7 juin 2024 (après-midi) - Vevey**

La présence aux cours et la participation au travail de groupe est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.

##### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, **soit un examen oral individuel : le jeudi 29 août 2024.**

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

##### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Le module se déroule du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2024, y compris le mercredi matin.

Les frais pour les déplacements à Vevey sont à la charge des étudiant-e-s.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

##### Bibliographie :

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

##### Titre des recherches :

Pour chaque thématique abordée, les liens vers les recherches seront disponibles sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignant-e-s

##### Responsable de module \*

LEUBA Marie

##### Descriptif validé le \*

9 janvier 2024

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Regards croisés sur le développement du jeune enfant** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML762.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2022

Semaine 8 à 12  
Jeudi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

Le module permet de travailler les compétences suivantes :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Ce module présente les spécificités du fonctionnement sensorimoteur, cognitif et affectif de l'enfant dans ses premières découvertes et constructions en couvrant le développement entre 0 et 5 ans.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les compétences développées par le jeune enfant relatives à la conscience de soi et de l'estime de soi ;
- Reconnaître l'importance de l'interaction avec le monde matériel pour la construction psychologique du jeune enfant ;
- Décrire les développements majeurs par lesquels navigue le jeune enfant en termes de socialisation et communication.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les espaces de la petite enfance, qu'ils soient familiaux ou institutionnels, sont largement représentés dans le cadre des activités sociales ou éducatives. Comprendre et situer l'enfant en développement, s'appuyer sur un ensemble de repères, poser un regard dans une globalité intégrative au niveau de ses actions et de ses interactions sont donc des outils indispensables pour toute posture professionnelle en travail social. Ce cours offre une exploration des différents enjeux au niveau du développement sensorimoteur, cognitif et affectif porteuse non seulement de connaissances et de compétences mais également de compréhensions et de pistes d'interventions aussi ajustées que novatrices. Autant de méthodes et d'outils précieux pour penser l'accompagnement des jeunes enfants inscrits dans leur famille ou en collectivité.

Le module a lieu en présentiel et propose des modalités pédagogiques privilégiant la présentation de connaissances, la pédagogie participative et l'observation de situations.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation prend la forme d'une présentation orale en sous-groupe sur un sujet (à choix) traité dans le module. La présentation aura lieu le **jeudi 28 mars 2024** (semaine 13).

La présentation devra :

1. Mobiliser des éléments théoriques du module.
2. Offrir une réflexion sur la pratique professionnelle sur le terrain en lien avec le sujet choisi.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit une présentation orale individuelle, le **jeudi 27 juin 2024** (semaine 26).

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

Une bibliographie sera distribuée en cours de semestre.

#### 10 Enseignant-e-s

Dimitrova Nevena  
Junker-Tschopp Chantal

#### Responsable de module \*

DIMITROVA Nevena

#### Descriptif validé le \*

9 janvier 2024

#### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2023-2024

**Module libre - Gros plan sur le travail social de proximité**

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ML763.F.23</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

**3 ECTS**

Volée :  
PT2022

Semaine bloc 7/2024 : du  
lundi 12 février au jeudi 15  
février 2024, mercredi y  
compris

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Connaître l'historique du travail social de proximité (TSP) sur le plan national et plus précisément son développement en Romandie ;
  - Comprendre la particularité de la profession ainsi que ses différents rôles dans la cohésion sociale et le développement des politiques de la jeunesse ;
  - Identifier les différents domaines de compétences et d'actions du-de la TSP comme l'observation, le diagnostic communautaire, la création du lien, l'accompagnement individuel, le travail en réseau et l'intervention précoce ;
  - Analyser les ressources et les outils mobilisés par le-la TSP ;
  - Développer une réflexion et une discussion active autour des défis futurs de la profession.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le travail social de proximité (TSP), ou travail social hors murs (TSHM), est un pan encore récent du travail social. Destiné à intervenir là où se situe son public cible (espace public, famille, etc.), le TSP représente non seulement l'un des derniers maillons de la chaîne lorsque les institutions n'arrivent plus à avoir de lien avec des usagers·ères, mais il est aussi un intermédiaire et un observateur des changements sociaux.

A travers ce module, nous reviendrons sur l'histoire du TSP, à savoir d'où il est né, d'un point de vue national et romand notamment. Cela nous conduira ensuite à explorer les pratiques professionnelles de différent·e·s TSP, tant dans l'abstraction que sur le terrain. Nous nous rendrons donc dans différents lieux pour comprendre comment se met en place le TSP sur une commune, quels sont les outils dont les professionnel·le·s disposent, et quel est leur rôle dans le développement d'une politique jeunesse territoriale.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Présentations de projets par des professionnel·le·s de terrain et débats
- Travaux de groupe

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Présentation orale de groupe le **jeudi 15 février 2024** (semaine 7).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note "non acquis", la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel selon les indications du responsable de module pour le **lundi 15 avril 2024** (semaine 17) au plus tard.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignant·e·s

Garcia Leonor  
Meyer-Evard Alexandra  
Tironi Yuri  
Wenger Matthias

Responsable de module \*

TIRONI Yuri

Descriptif validé le \*

9 janvier 2024

Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2023-2024

**Module libre - Accueillir et accompagner des personnes ayant vécu une expérience traumatique**

**Code**  
T.TS.SO359.ML766.F.23

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

**Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée :  
PT 2022

Semaine 8 à 12  
Jeudi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

Le module permet de travailler les compétences suivantes :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

A l'issue du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Définir et expliquer des notions théoriques liées aux psychotraumatismes ;
- Nommer et expliquer des conséquences potentielles en termes de troubles psychiques et physiques ;
- Décrire les conséquences potentielles sur les liens d'attachement et les compétences parentales ;
- Définir le concept de résilience et présenter au moins une méthode thérapeutique ;
- Identifier et décrire les enjeux pour l'intervention socio-éducative, notamment en matière de posture professionnelle ;
- Définir et expliquer les risques de fatigue compassionnelle et de traumatisme vicariant pour les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

L'évolution des connaissances dans les domaines de la psychologie et des neurosciences nous permet de prendre la mesure de l'impact des psychotraumatismes sur le développement humain tout au long de la vie, voire même au-delà, pour les générations suivantes.

Les psychotraumatismes peuvent modifier le fonctionnement des individus, leur santé psychique et physique, leur mode d'attachement, leurs relations familiales, conjugales et sociales, leur vision du monde.

En conséquence, l'objectif principal du module est que les étudiant-e-s soient en capacité de construire une action socio-éducative sensible au trauma.

Les modalités pédagogiques seront diversifiées. Elles comprendront des présentations magistrales de notions théoriques, illustrées par des supports audios et vidéo. Nous nous référerons aussi bien à de la littérature scientifique qu'à de la littérature grise. Nous discuterons de cas pratiques et des spécialistes du terrain partageront leur expérience.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module prendra la forme d'un travail de validation en binôme (**soit le jeudi 11 avril 2024, semaine 15**), qui permettra de vérifier la capacité des étudiant-e-s à tisser des liens entre les notions théoriques vues en cours et des illustrations pratiques. Des précisions seront données le premier jour du module et déposées sur la plateforme Moodle.

Les étudiant-e-s s'engageront à fournir un travail personnel, excluant l'usage de l'intelligence artificielle.

La présence à l'ensemble des cours sera obligatoire et constituera un pré-requis pour la validation du module. En cas d'absence, l'étudiant-e ne pourra pas valider le module ni bénéficier des modalités de répétition. Il ou elle devra refaire un module libre l'année académique suivante.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note "non acquis", une possibilité de répétition est proposée :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : la production d'un nouveau travail de validation, à remettre **le jeudi 6 juin 2024 (semaine 23)** selon les consignes qui seront transmises par la responsable de module aux personnes concernées.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec à un module libre n'entraîne pas l'exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

Une liste sera mise à disposition des étudiant-e-s durant le module.

#### 10 Enseignant-e-s

Basterrechea Léa  
Brossy Joëlle  
Kana Christelle  
Vacataire1  
Vacataire2

#### Responsable de module \*

BROSSY Joëlle

#### Descriptif validé le \*

16 janvier 2024

#### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Travail de Bachelor 2023-2024

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.TB.F.23</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p>		
<p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**15 ECTS**

Le module TB englobe deux parties:  
- une partie (TB1) consacrée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à TB2.  
- une partie (TB2) consacrée à l'analyse des données, leur présentation et à la réalisation du document écrit.

Volée PT2022

Semestre de printemps 2024 :  
semaines 8 à 22, jeudis et vendredis

Semestre d'automne 2024 :  
semaines 38 à 2 (2025), jeudis et vendredis

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récolte de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument(s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaires thématiques (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps de travail personnel .

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 31 mai 2024** (semaine 22).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 23 août 2024** (semaine 34).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **mardi 28 janvier 2025** (semaine 5). *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB dans un délai de huit semaines après la réception du protocole d'évaluation du TB. *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*

Modalités de répétition :

- En cas de non-validation du projet : les étudiant-es se réinscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.
- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) : le module doit être répété. Les étudiant-es présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Edition 2024 - PT)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).

**Domaine HES-SO** Travail social

**Filière** Travail social

## 9 **Bibliographie**

### Bibliographie :

- Se référer au *Catalogue des séminaires thématiques (semestres de printemps et d'automne 2023)*.
- Chaque séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

### Titre des recherches :

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre des séminaires qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

## 10 **Enseignant-e-s**

Bertho Béatrice  
Blanc Irène  
Charvoz Linda  
Franz Lucile  
Hugentobler Valérie  
Jung Aurélie  
Magliocco Célia  
Malatesta Dominique  
Meigniez Maëlle  
Sans enseignant  
Tremblay Benjamin

### **Responsable de module \***

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et MALATESTA Dominique

### **Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Crédits libres	2022-2023
	<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b>  <b>3 ECTS</b>  PT 2022, EE 2022 et TP 2022	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétences</b>  <b>Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.</b>		
	<b>Objectifs :</b> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPIre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.</li> <li>- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.</li> <li>- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.</li> <li>- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).</li> </ul>		
	Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.		

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 3 décembre 2024**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 1er décembre 2026**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

##### Nom du responsable de module \*

BERGER Jean-Claude

##### Descriptif validé le \*

16 juin 2022

##### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André